

| Unité de Direction   |  |   |
|--|--|---|
| Organisme  | Objectif   | Montant de l'adhésion   |
| <p>Association Vœux d'Artistes PACA<br/>Pierrette Wurbel<br/>BP 10117<br/>13267 Marseille cedex 08</p>                       | <p>Cette association à but non lucratif a pour objectif de permettre aux services des hôpitaux d'enfants spécialisés en hématologie et oncologie pédiatriques de faire avancer la recherche médicale sur les cancers et leucémies de l'enfant et d'améliorer leurs conditions d'hospitalisation.</p> <p>Pour ce faire, elle met en vente des œuvres d'art au prix unique de 111€.</p> <p>La totalité du produit net de ces manifestations est versée aux services hématologie et oncologie pédiatriques des hôpitaux pour enfants de chaque ville d'accueil de la manifestation.</p>   | <p>L'adhésion à l'association, d'un montant de 30 €, est obligatoire pour accéder aux ventes.</p> <p>Le versement de la cotisation n'interviendra en 2018 que si le Conseil départemental se porte acquéreur d'une ou plusieurs œuvres.</p> |
| <p>Association Culture et départements<br/>25 avenue Victor Hugo<br/>12 000 Rodez</p>  | <p>Fondée sur la base d'une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales, l'association regroupe les responsables culturels départementaux (directeurs de la culture et directeurs d'offices culturels départementaux). L'association travaille à l'organisation de colloques en région, ou en accolant un séminaire de travail national à un forum ou colloque organisé localement par un conseil départemental.</p> <p>Elle entretient des relations avec un certain nombre d'associations nationales de professionnels (Arts Vivants et Départements, ABBDP, OPC) ou d'élus (ADF, FNCC). Elle est membre fondateur de la Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles (FNADAC) dont elle assure la Présidence.</p> | <p>L'adhésion à l'association s'élève à 500 €.</p>  |
| <p>Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture<br/>15 rue Léon Lamaizière – 42000 Saint Etienne</p> | <p>La Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture rassemble plus de quatre cents cinquante communes, regroupements de communes, conseils départementaux et conseils régionaux de France.</p> <p>La FNCC est un lieu de rencontre entre Elus, permettant l'échange d'informations, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de</p>   | <p>Coût de la cotisation annuelle : 2 970 €uros</p>   |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  | propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.  |   |
| Association des sites Le Corbusier<br>Pierre Cornu<br>2 place de la mairie – 70250<br>Ronchamp | <p>Pour favoriser la coordination globale entre les sites associés à Le Corbusier, les villes sur le territoire desquelles se trouve une œuvre Le Corbusier ont décidé de se fédérer pour coopérer sur les questions de protection et de promotion du patrimoine Corbuséen.</p> <p>La création de cette association a permis de définir un cadre de travail mutualisé et un engagement coordonné des collectivités locales au niveau national et international.</p> <p>L'Association des Sites Le Corbusier poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-animer un réseau chargé de préserver et promouvoir les sites Le Corbusier auprès du public et des opérateurs touristiques</li> <li>-créer les conditions d'échange et de partage de connaissances et d'expériences dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine Le Corbusier</li> <li>-être force de proposition et de réflexion dans les domaines cités dans les statuts auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international, notamment auprès de l'UNESCO et du Comité du patrimoine mondial</li> </ul> | Coût de la cotisation annuelle : 2 100<br>€uros |
| <b>TOTAL Unité de Direction</b>  |   | <b>5 600 €</b>                                  |

| <b>Musée départemental Arles antique</b>  |  |  |
|---|--|--|
| <b>Organisme</b>  | <b>Objectif</b>  | <b>Montant de l'adhésion</b>   |
| <p>ICOMOS Conseil International des Monuments et des Sites<br/>Palais de Chaillot Avenue Albert 1er de Monaco 75116 Paris<br/>Tél : +33 01 47 55 19 07 Fax : 01 47 55 19 61</p>                             | <p>L'ICOMOS est une organisation internationale non gouvernementale composée de professionnels, de représentants de collectivités territoriales, d'institutions publiques, d'entreprises et d'associations.</p> <p>ICOMOS œuvre à la conservation et à la valorisation du patrimoine architectural et des sites archéologiques à travers le monde. ICOMOS France en est la section nationale française.</p> <p>Intérêt d'adhérer à l'ICOMOS pour le Musée départemental Arles antique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-être inscrit dans un réseau professionnel,</li> <li>-être informé, avoir accès à des formations sur les recherches en cours et les évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels, particulièrement dans le domaine de l'archéologie,</li> <li>-participer à des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications sur la conservation des biens culturels,</li> <li>- mettre en relation des spécialistes, voire d'être sollicité pour des expertises.</li> </ul> | <p>Coût de la cotisation annuelle : 330 €uros</p>  |
| <p>Association des Musées Maritimes de Méditerranée<br/>Ms Maria Paola Profumo<br/>President of Mu.MA. - Inistuzione Musei del Mare e delle Migrazioni<br/>Calata De Mari, 1<br/>16126 Genoa,<br/>Italy</p> | <p>L'AMMM est un organisme à but non lucratif dont l'objet est de soutenir, de promouvoir et de favoriser les activités des musées maritimes du bassin méditerranéen.</p> <p>Le siège de l'AMMM se trouve au musée maritime de Barcelone et compte aujourd'hui 30 membres titulaires et 14 membres affiliés répartis sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.</p> <p>L'intérêt pour le MDAA d'adhérer à l'AMMM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-intégrer un réseau de musées à l'échelle du bassin méditerranéen et de travailler, avec ces musées, à des</li> </ul>   | <p>Le coût de l'adhésion annuelle pour les membres titulaires de l'AMMM est de 50 €.</p> |

|   |  |   |
|---|--|---|
|   | <p>réflexions communes lors de journées d'études et d'un forum annuel dédié chaque année à une thématique portant sur le patrimoine maritime et sa mise en valeur</p> <p>-participer à l'élaboration d'expositions ou de publications sur des thématiques communes.</p> <p>- toucher un public intéressé par ce patrimoine et qui n'aurait pas connaissance des collections du musée archéologique d'Arles.</p>  |   |
| <p>Bouches-du-Rhône Tourisme<br/>3 Rue Roux de Brignoles, 13006<br/>Marseille</p> | <p>Bouches-du-Rhône Tourisme est une association de loi 1901 qui coordonne la politique touristique du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.</p> <p>Sa tâche consiste également à promouvoir l'image du territoire en France et à l'étranger. A ce titre, l'association a initié une opération intitulée Pass My Provence destinée à accorder des gratuités aux détenteurs de la carte sous certaines conditions.</p> <p>L'intérêt pour le MDAA d'adhérer est de toucher la cible résidente, au travers de différentes opérations de promotion impulsées et financées par Bouches-du-Rhône Tourisme.</p> <p>La convention de partenariat objet du présent rapport est la suite du partenariat signé depuis 2015.</p> | <p>« carte Pass + livret compilant l'offre = je visite à 2, je paie pour 1. »</p> <p>Cette adhésion ne comporte pas d'incidence financière.</p> |
| <b>TOTAL MDAA</b>   |  | <b>380 €</b>  |

| Bibliothèque départementale  |  |  |
|--|--|--|
| Organisme  | Objectif   | Montant de l'adhésion                              |
| <p>Réseau Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques C.A.R.EL<br/><a href="https://www.reseaucarel.org">https://www.reseaucarel.org</a></p> | <p>L'association est un réseau national de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique pour les bibliothèques publiques, structuré notamment autour un outil collaboratif en ligne.</p> <p>L'association a pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-contribuer à améliorer les offres éditoriales, les systèmes d'information, les modalités de tarification, l'ergonomie et l'accessibilité,</li> <li>-à développer les politiques d'acquisitions et de valorisation en matière de ressources numériques, ainsi que l'observation des usages ;</li> <li>-évaluer et faire évoluer des offres de ressources numériques, les services associés et les modalités d'accès à ces offres</li> <li>-contribuer à clarifier et à faire évoluer les relations contractuelles avec les fournisseurs;</li> <li>-contribuer au développement d'une offre accessible aux personnes en situation de handicap;</li> <li>-favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des publications numériques à destination des bibliothèques de lecture publique.</li> </ul> | <p>L'adhésion à l'association s'élève à 50 €.</p>  |
| <p>Club des Utilisateurs Orphée C.U.T.O<br/>Frédéric Léger</p> <p>43, rue d'Alsace<br/>92300 Levallois Perret<br/>Tél. : 06 07 09 87 23</p>                          | <p>Le CUTO est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, regroupant des utilisateurs, de langue française, des logiciels "ORPHEE" de gestion de bibliothèques.</p> <p>Ses buts sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fournir un forum à ses membres</li> <li>-Fournir à ses membres un moyen de communication direct et officiel avec :</li> </ul> <p>les développeurs, pour les problèmes relevant de leur</p>   | <p>L'adhésion à l'association s'élève à 200 €.</p> |

|  |   |                |
|--|---|----------------|
|  | <p>compétence, d'autres associations, les pouvoirs publics, tout autre organisme public, para public ou privé traitant de problèmes liés à l'utilisation desdits moyens informatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Mettre en commun les efforts des bibliothécaires de l'association pour la définition, le développement et l'optimisation desdits moyens informatiques.</li><li>-Favoriser l'information de ses membres sur toutes les évolutions technologiques des traitements automatisés de l'information en bibliothèque.</li></ul> |                |
| <b>TOTAL Bibliothèque départementale</b> |   | <b>250 €</b>   |
| <b>TOTAL GENERAL DU RAPPORT</b>          |   | <b>6 230 €</b> |